

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **5 juin 2017**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents :       Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1  
                               Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2  
                               Madame Diane Parent, conseillère # 3  
                               Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4  
                               Madame Nancy Côté, conseillère # 5  
                               Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents :

Secrétaire d'assemblée :   Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par la présidente.

**90-17**

## **ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2017.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

## **LISTES DES FACTURES**

<b>SALAIRES et DÉDUCTIONS</b>	
<b>Remise Fédérale</b>	1230.52
<b>Remise Provinciale</b>	3164.57
<b>Administration</b>	2160.20
<b>Conciergerie</b>	111.57
<b>Coordonnateur en loisir</b>	2191.00
<b>Opérateur eau potable</b>	946.17
<b>Réseau Aqueduc</b>	308.82
<b>Inspecteur municipal</b>	716.20
<b>Voirie</b>	2788.05
<b>RÉSEAU ROUTIER</b>	
<b>Balayage rues</b>	1417.07
<b>Nivelage de routes</b>	3477.99
<b>huile et pièces entretien véhicule voirie (SAAQ 158.84)</b>	767.64
<b>Achat gravier tamisé</b>	287.44
<b>MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	
<b>Collecte ordure et récupération (5/12)</b>	1859.18
<b>DIVERS</b>	
<b>Électricité (éclairage public)</b>	379.98
<b>Électricité (bassin d'épuration, route 297)</b>	684.61

Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	67.51
Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	1480.86
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	484.13
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	709.07
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	622.52
Électricité (garage, 270 route 132)	1355.24
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	36.57
Téléphone (centre)	73.66
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	466.05
Téléphone (cellulaire)	210.83
Fond d'information du territoire	8.00
Essence, huile et diesel	767.70
Frais de postes (journal)	59.52
Frais de postes (analyse d'eau)	55.47
Frais de postes (timbres + soumission camion)	360.59
Cotisation 2017-2018 Association touristique	460.59
Frais SEAO appel d'offres travaux AIRRL et TECQ	35.26
MRC Matapédia (honoraires Service Génie-appel d'offres)	1392.62
Lettrage garage municipal	1495.00
MRC Matapédia (mise à jour rôle d'évaluation)	2438.97
Rénovation cuisine - achat micro-onde	165.73
Papeterie et fourniture de bureau (journal 131.07)	247.13
Contrat de service photocopieur	557.27
Réparation clôture (à réclamer 787.41)	1264.73
Analyse eau potable et eau usée	266.74
Rénovation cuisine - pose céramique+ finition	2441.06
Remboursement de taxes	656.63
Article de quincaillerie et outillage	319.32
Participation financière CLSC	2500.00
Frais formation loisir, Berce du Caucase, Réseau d'eau	385.24
Don Chanter la vie No 69-17	200.00
Remboursement tapis comité sportif No 86-17	201.14
Don Camp musical Lac Matapédia No 70-17	130.00

**44406.16**

### **Disponibilité de crédits**

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

### **91-17**

### **ACCEPTATION DES FACTURES**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

---

**Maire**

92-17APPUI**Exclusion de la gestion de l'offre de toute renégociation de l'ALÉNA**

**Considérant** que le secteur laitier québécois est un moteur économique pour l'ensemble des régions du Québec, en générant quelque 82 000 emplois directs et indirects et 1,3 milliards de dollars en contribution fiscale;

**Considérant** que, lors d'une conférence de presse tenue au Wisconsin le 18 avril dernier, le président américain, Donald Trump, a accusé le secteur laitier canadien de faire du tort aux producteurs américains qui vendaient du lait diafiltré au Canada, en prétextant que le Canada avait des pratiques commerciales déloyales avec la nouvelle classe d'ingrédients laitiers qui vient d'être mise en place;

**Considérant** que le président Donald Trump avait préalablement indiqué sa volonté de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA);

**Considérant** que l'ALÉNA exclut le secteur laitier canadien de toutes concessions de marché supplémentaire que celles prévues par l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);

**Considérant** que, malgré cette exclusion, depuis l'entrée en vigueur de l'ALÉNA, les importations de produits laitiers des États-Unis au Canada sont passés de 24 000 tonnes, d'une valeur de 50 millions de dollars, à plus de 177 000 tonnes, valant plus d'un demi-milliard de dollars et représentant les trois quarts de l'ensemble des importations canadiennes de produits laitiers;

**Considérant** que l'inclusion de la gestion de l'offre dans les négociations de l'ALÉNA ouvrirait la porte à de nouvelles concessions de marché et causerait des pertes de revenus et d'emplois, ce qui serait dommageable pour le secteur laitier mais aussi pour les collectivités rurales de partout au Québec et au Canada;

**Considérant** que tous les pays ont des politiques agricoles et des secteurs sensibles à préserver dans le cadre de leurs relations commerciales;

**Considérant** que la gestion de l'offre est un modèle agricole légitime qui permet aux producteurs de tirer un juste revenu du marché, sans subvention, tout en apportant des retombées positives pour l'ensemble de la société, tant au plan social et de la sécurité alimentaire qu'au plan économique;

**Considérant** que la gestion de l'offre assure aux consommateurs un panier de produits laitiers de grande qualité à un prix qui se compare avantageusement à celui payé ailleurs dans le monde;

**Considérant** que, tant le gouvernement du Québec que celui du Canada ont, à de multiples occasions, au cours des dernières années, réitéré leur appui à la gestion de l'offre;

**Pour toutes ces raisons**, il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande au gouvernement du Canada :

D'exclure la gestion de l'offre de toute renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de s'assurer que préserver intégralement la gestion de l'offre.

---

**Maire**

**93-17**

**AUTORISATION PASSAGE**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise Monsieur Julien Racicot de la Fondation Adapte-Toit à circuler sur son territoire, lors de sa traversée Gaspé-Montréal en fauteuil motorisé.

---

**Maire**

**94-17**

**DON**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 250,00\$ pour la location du chapiteau, une commandite de 100,00\$ pour une équipe de tir de chevaux, ainsi que le prêt du tracteur de la municipalité avec chauffeur au Club Optimiste de Saint-Moïse pour l'Opti-bœuf, le 19 août.

---

**Maire**

**95-17**      **DON**

Il est proposé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 200,00\$ à Moisson Vallée Matapédia.

---

**Maire**

**96-17**      **OBLIGATIONS ET INTÉRÊTS**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le deuxième versement des intérêts, au montant de 3 798,95 \$, pour l'année 2017 et le remboursement du capital, au montant de 36 400,00 \$ du 2<sup>ième</sup> règlement d'emprunt pour le nouveau puit.

---

**Maire**

**97-17**      **VENTE POUR NON PAIEMENT DE TAXES**

ATTENDU que le 8 juin 2017 à 10h00 aura lieu la vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier;

ATTENDU qu'une propriété est susceptible d'être mise en vente pour notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse mandate Madame Nadine Beaulieu, directrice-générale à assister à ladite vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier et mandat lui est donné d'acquiescer pour et au nom de la municipalité le cas échéant, pour le solde de taxes et frais encourus, la propriété située dans la municipalité de Saint-Moïse.

---

**Maire**

**98-17**      **AUGMENTATION SALAIRE ANNUELLE**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu à la majorité que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise une augmentation de salaire de 2% à tous ces employés, sauf ceux sous contrat de travail, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Le taux horaire pour le poste d'Inspecteur municipal et celui d'Opérateur eau potable et usée passera de 16,54\$ à 16,87\$, pour le poste de Concierge de 11,48\$ à 11,71\$, celui de Journalier voirie permanent de 14,57\$ à 14,86\$ et celui d'occasionnel de 12,44\$ à 12,69\$. Le salaire de la Directrice générale et secrétaire-trésorière passera de 595,33\$ à 607,24\$ par semaine.

---

**Maire**

**99-17**      **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le 1<sup>er</sup> versement des sommes payables par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 13 616,00\$ pour l'année 2017.

---

**Maire**

**100-17**      **MANDAT SERVICE GÉNIE MUNICIPAL MRC**

Il est proposé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse donne le mandat au Service du Génie municipal de la MRC de La Matapédia, pour la préparation des documents d'appel d'offres, la réalisation de l'appel d'offres et la surveillance des travaux, pour le projet de réfection de chaussée par rechargement de gravier, des routes Otis et Émilien-Harvey dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018.

---

**Maire**

**101-17**      **TRAVAUX DE VOIRIE**

Il est proposé par Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise des travaux de réparation de la partie Est de la chaussée asphaltée du chemin Kempt.

---

**Maire**

**102-17**      **SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'achat de casque et de chandails de sécurité neuf, l'amélioration de la ventilation et de la prise de mesure d'échantillon d'eau usée au regard d'échantillonnage.

---

**Maire**

**103-17**      **SOUMISSION CAMION DE SERVICE**

Appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion de service.

Les soumissions ont été ouvertes, le 5 juin à 16h30 aux locaux de la municipalité de Saint-Moïse.

Trois soumissions envoyées, ont été reçues et conformes :

Boulevard Chevrolet	43 503,25\$
Didier Automobile	39 574,40\$
Marquis Automobile	43 684,75\$

Les prix soumis comprennent la TPS et la TVQ.

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse d'accepter la soumission de Didier Automobile, au montant de 39 574,75\$.

---

**Maire**

**104-17**      **AUTORISATION PAIEMENT**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement du dernier versement retenu pour le contrat de l'enlèvement de la neige.

---

**Maire**

**105-17**      **SERVITUDE RUE DU PLATEAU**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse nomme Monsieur Paul Lepage, maire et Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière comme représentants de la municipalité pour la signature d'un accord de servitude pour les terrains 5 et 7 rue du Plateau.

---

**Maire**

**106-17**      **BOÎTE AUX LIVRES, PANNEAU D’AFFICHAGE**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte l'installation sur pieu vissé de la boîte aux livres et du panneau d'affichage au centre municipal au montant de 795,00\$ plus taxes.

---

**Maire**



**107-17**      **CAMP DE JOUR**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le Comité sportif de Saint-Moïse à utiliser le bâtiment et terrain au 15 rue Fraser et demande une couverture d'assurance pour le camp de jour qui aura lieu du 26 juin au 11 août 2017, du lundi au vendredi.

---

**Maire**

**108-17**      **CAMP DE JOUR**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte d'assumer les coûts pour l'embauche d'un moniteur, au montant de 4 125,00\$.

---

**Maire**

**109-17**      **TRAVAUX ENTRETIEN VÉLOROUTE**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise les employés de la Véloroute Desjardins de La Matapédia à exécuter des travaux d'entretien sur son parcours compris sur son territoire, soit :

1. la pose, le déplacement, le redressement, le remplacement et le nettoyage de panneaux de signalisation à l'effigie de la Route verte ou autres panneaux relatifs au cyclisme le long de la rue Principale et dans le futur parc intergénérationnel;
2. le traçage de symboles de vélo à la peinture blanche, pour indiquer la présence d'une voie cyclable le long de la rue Principale;
3. la pose puis l'enlèvement de balises en bordure de la rue Principale.

---

**Maire**

**110-17**      **RÉNOVATION TOIT CENTRE SPORTIF**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la soumission de Toiture Vallée, au montant de 8 500,00 \$ plus taxes pour la rénovation du toit du centre sportif.

---

**Maire**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 22h50.

---

**Président**

---

**Secrétaire**

